



4285, rue René-Chaloult
Québec (Québec) G2B 4R7
Téléphone:
418 686-4040, poste 4006
Courriel:
ecole.chaumiere@cscapitale.qc.ca
Site Web:
[https://ecole-
delachaumiere.cssc.gouv.qc.ca/](https://ecole-delachaumiere.cssc.gouv.qc.ca/)



Dates importantes

CONGÉ FÉRIÉ

9 octobre 2023

(Service de garde fermé)

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

27 octobre 2023

Service de garde ouvert pour les élèves inscrits seulement.

PHOTOS SCOLAIRES INDIVIDUELLES

10-11-12 octobre

1RE COMMUNICATION

13 octobre 2023

DÉBUT PARASCOLAIRE

3 octobre

DÉBUT DES ENTRAÎNEMENTS LYNX

Semaine du 10 octobre

1RE RENCONTRE DE L'ORGANISATION DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

11 octobre 17 h (vous recevrez un formulaire par courriel pour l'inscription.)

Lien intéressant à consulter

<https://www.alloprof.qc.ca/>

[Vous savez que vous pouvez trouver beaucoup de réponses à vos questions sur notre site internet?](#)

[N'oubliez pas de visiter notre page facebook](#)

Absences et retards

Nous vous rappelons qu'il est **très important** de communiquer les absences et les retards de votre enfant au **secrétariat de l'école**, et ce, même si vous avez avisé son enseignant(e). Pour ce faire, veuillez composer le 418 686-4040, poste 3069 ou vous pouvez envoyer un courriel à delvaux.magalie@cscapitale.qc.ca ou encore, aller dans le portail mozaik de votre enfant afin de motiver son absence.

Message du service de garde !

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS :

Vous ne pouvez pas faire de changement sur la fréquentation de votre enfant au service de garde à la journée (départ en autobus, départ à pied, départ à vélo, etc.), sauf pour urgence médicale. Toute modification doit être envoyée par courriel la semaine précédant le changement (maximum mercredi soir pour la semaine suivante). Les modifications quotidiennes portent à confusion, ce qui peut entraîner des malentendus. Il en va de la sécurité de nos élèves.

Arrivées : veuillez noter qu'après 8 h il faut laisser votre enfant dans sa cour d'école ;

Départs : Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde peuvent venir à partir de 15 h 25 ;

Puisque le secrétariat est fermé entre 11 h 45 et 12 h 45 vous devez venir reconduire ou chercher votre enfant avant ou après cette plage horaire. Merci de votre compréhension.

Merci de vous référer à la régie interne du service de garde pour les règlements.

Objets perdus

Nous avons de plus en plus d'objets non identifiés aux objets perdus. Merci de bien identifier les effets de votre enfant, surtout les vêtements. Pour les objets plus « précieux » merci de contacter le secrétariat.

Halloween



Les enfants peuvent arriver déguiser dès le matin du 31 octobre. Les costumes à caractère violent et les masques sont interdits. Vous recevrez des informations la semaine avant.

Présence des parents et des enfants à l'école

- Les enfants qui arrivent à pied **doivent arriver à partir de 8 h** dans la cour le matin, et à partir de **12 h 50** en après-midi afin de s'assurer qu'un surveillant soit présent ;
- Les parents qui viennent conduire leur enfant aux entrées doivent rester à l'extérieur de la cour d'école ;
- La cour d'école est réservée exclusivement à l'usage des élèves de La Chaumière et au personnel entre 7 h et 18 h ;
- Les parents doivent prendre rendez-vous par courriel afin de rencontrer un membre du personnel ;
- Dans le but d'assurer la sécurité des élèves, aucun parent n'est autorisé à circuler dans l'école.

Que s'est-il passé à l'école en septembre ?

Les Lynx : Pour faire suite aux camps de sélections, il y aura 3 équipes cette année. Une équipe mixte 3-4e année, une équipe garçon 5-6e année et une équipe fille 5-6e année. Félicitations à tous les participants.

Encadrement éducatif : La boîte de casse-tête a été remplie pour une première fois. Les élèves ont eu droit à une kermesse d'une durée de 30 minutes à l'extérieur le 28 septembre dernier. Nous poursuivons l'enseignement explicite des comportements attendus selon nos valeurs : le respect et être responsable.

Exercice d'évacuation : Un exercice de feu s'est déroulé le 27 septembre. La pratique fut un succès. Les élèves ont fait ça dans un calme exemplaire.

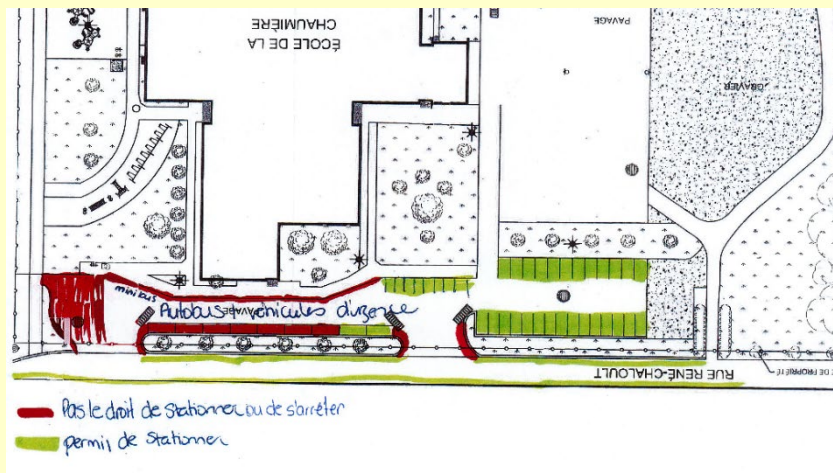
STATIONNEMENT ET ZONE AUTOBUS SCOLAIRE

Pour la sécurité de vos enfants :

Respecter la zone de débarcadère des autobus scolaires. Cette allée est réservée aux autobus, aux véhicules ayant l'inscription transport étudiant sur le toit et aux véhicules d'urgences. Une surveillance policière sera présente régulièrement, il en va de la sécurité de vos enfants. **VOIR LE PLAN DU STATIONNEMENT CI DESSOUS ;**

Afin de pouvoir permettre aux autres parents de se stationner, merci de quitter les lieux le plus rapidement possible afin de laisser la place aux autres ;

Voici en vert les endroits où vous pouvez vous stationner quelques instants pour déposer votre enfant. Merci d'éviter les zones rouges.



Médication à l'école

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons **d'apporter les médicaments au secrétariat**. Le personnel de l'école pourra administrer une médication à un enfant aux conditions suivantes :

- Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicament doit être complété. Voir pièce jointe au courriel ;
- Une copie du libellé de la pharmacie doit accompagner le médicament. Toujours vous assurer d'envoyer le médicament dans le contenant original ;
- Le médicament doit être prêt à être administré ;
- La première dose de médicament doit toujours être administrée par le parent.

Nous demandons aux parents de respecter ces règles en tout temps. Si la situation médicale de votre enfant change, nous vous demandons de nous en informer.

MÉTÉO

L'automne est arrivé, merci de prévoir des vêtements ajustés à la température pour permettre à votre enfant de profiter de ses sorties quotidiennes à l'extérieur.



Mon enfant est malade. Quand le garder à la maison ?

Nous comprenons que ce n'est pas toujours facile pour les parents, mais c'est bien important de respecter ces règles, déjà pour le bien-être de votre enfant (pas apte à recevoir ses enseignements) et aussi pour la sécurité des autres enfants et personnel de l'école (contagions).

Voici quelques exemples de symptômes ou de malaises qui obligent à garder l'enfant à la maison en tout temps :

- Fièvre orale : 37.5°C (99.5°F) ou rectale : 38°C (100.4°F) (si vous donnez du Tempra ou du Tylenol, merci d'attendre la fin de l'effet du médicament avant de dire que l'enfant ne fait plus de fièvre);
- Toux grasse importante ;
- Fatigue importante ;
- Diarrhée (demeure contagieuse jusqu'à 24 h après la fin des symptômes) ;
- Vomissement (retour à l'école si pas vomi pendant 24 h).

N'oubliez pas de nous déclarer toutes maladies infectieuses : Streptocoque, varicelle, poux, vers, etc.

Info COVID: <https://www.quebec.ca/education/directives-specifiques-education-covid>